



COMMISSION SPORTIVE SENIORS DE DISTRICT

Configuration « Compétitions »

Procès-Verbal N°12 de la réunion du 08 octobre 2025

Saison 2025/2026

NB : Toutes les informations ci-dessous sont publiées officiellement sauf erreur ou omission et sous réserve des procédures en cours ou à venir.

Championnats Seniors F et M :

Modification de rencontres :

D1 gr A

Dossenheim S/Zinsel - Strg Cite De L III du 09/11 est reporté au 11/11 à 14h30 (CSS/manifestation)

D2 gr D

Bindernheim – Meistratzheim du 11/11 est reporté au 07/12 à 14h30 (Meistratzheim en Coupe CM)

D2 gr F

Heimsbrunn – Morschwiller le Bas 2 du 11/11 est reporté au 07/12 à 14h30 (Heimsbrunn en Coupe CM)

D5 gr H

Bollwiller Fc - Reguisheim F.C. 2 du 12/10 est reporté au 16/11 à 14h30 (installation indispo.)

D6 gr H

Village Neuf F.C. 2 - Sierentz Kappelen Fc 4 du 11/10 est reporté au 06/12 à 19h (installation indispo.)

D7 gr M

Aspach Le Haut A.S. 3 - Burnhauptois Stade 5 du 12/10 est reporté au 23/11 à 10h (CSS /CDF Aspach)

Féminines D1 gr unique

Mussig – Illkirch-Graffenstaden FA du 19/10 est reporté à une date ultérieure (Coupe de France)

Waldhambach Espoir 24 – Pfstatt du 19/10 est reporté à une date ultérieure (Coupe de France)

Féminines D2 gr D

Canton Vert – Bennwihr du 19/10 est reporté au 23/11 à 14h30 (Coupe d'Alsace)

Illhaeusern – Bennwihr du 09/11 est avancé au 26/10 à 15h

Illhaeusern – Sélestat 2 du 30/11 est avancé au 19/10 à 15h

Pour rappel, pour toute modification ultérieure (changement de date ou d'heure du coup d'envoi), l'accord de l'adversaire est requis. (Voir : [Comment faire une demande de modification de match ?](#))

Vétérans et Super-Vétérans :

Vétérans gr H

SCHILT/BISC EC 1

est placé en forfait général suite à 3 forfaits (12/09, 19/09, 03/10)

Paco Matéo gr Nord-Ouest 5

Menora As

se retire (forfaits appliqués sur les 2 rencontres restantes du 10/10, 14/11)

Coupe d'Alsace Vétérans :

Les rencontres du 2^e tour sont fixées au 31 octobre à 20h :

<https://alsace.fff.fr/competitions?id=440565&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Coupe d'Alsace Super-Vétérans :

Les rencontres des 32^{es} de finale sont fixées au 10 octobre à 20h :

<https://alsace.fff.fr/competitions?id=440581&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Procédure d'appel :

Les présentes décisions de la Commission des Compétitions Seniors du District Alsace sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours* à compter du lendemain de leur notification, par courrier officiel à l'adresse électronique : secretariat@alsace.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

* Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.

Les Responsables des antennes 67 et 68 de la Commission,
Jean-Christophe Allard et Daniel Interling

Le Secrétaire de Séance,
Fabien Gensbittel